

ROYAT FÊTE LES 170 ANS DES THERMES LES 27, 28 ET 29 JUIN 2025

Devenir partenaire ou mécène

Si vous êtes interessé, il vous suffit de remplir le formulaire ci-dessous ou de nous contacter.

Nom de l'entreprise :
Adresse:
Responsable(s):
Téléphone(s) :
Adresse mail:@
Formule souhaitée :
Montant accordé : €
Signature :

Autre possibilité: Le mécénat

(un don sans contrepartie directe)

Dans le cas du mécénat, vous apportez un soutien financier à un organisme d'intérêt général, sans attendre de contrepartie équivalente, comme indiqué dans l'arrêté du 6 janvier 1989.

Vous ou votre entreprise peuvent alors bénéficier de la réduction d'impôts (60 % du montant du don).
Si vous souhaitez être mécène, merci de nous contacter directement.